

Nombre de conseillers

En exercice : **26**

Présents : **19**

Absents : **7**

- dont suppléé : **1**

- dont représentés : **5**

Votants : **25**

- dont « pour » : **22**

- dont « contre » : **0**

- dont abstention : **3**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le onze décembre deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, BARNEAUD Christophe, GARNIER Louis Gabriel, OLIVERO Albert, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, M. ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, CAPEL Denis et GASTON Arnaud.

EXCUSES : Mme ALLEMANDI Florence ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à M. BARNEAUD Christophe, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. FORTOUL Jacques ayant donné pouvoir à M. PELLOUX Jacques, M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Délibération n° 2020/183

OBJET : REGIE UBAYE SKI - COMPLEMENTS DE TARIFS HIVER 2020-2021 SITE DU SAUZE.

Le Conseil de Communauté,

VU les délibérations n°2020/76, 2020/77 et 2020/78 du 30 juillet 2020 et 2020/155 du 12 Novembre 2020, fixant les tarifs hiver 2020-2021 des sites du Sauze et de Ste Anne ;

CONSIDERANT qu'il convient de prévoir pour les deux sites un tarif pour les frais de dossier incompressibles lors du remboursement des forfaits en cas de fermeture administrative ;

CONSIDERANT qu'il convient également de prévoir pour les deux sites un tarif destiné à la privatisation d'une remontée mécanique à destination des associations sportives affiliées à la fédération française de ski ;

CONSIDERANT que dans le cadre de la fermeture des remontées mécaniques, il est nécessaire d'inscrire dans la grille tarifaire hiver 2020-2021 les tarifs d'accès au Tubby-jump, afin de pouvoir proposer cette activité pendant les vacances de Noël ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski, réuni le 14 décembre 2020 ;

Sur proposition de Mme Elisabeth JACQUES, Vice-Présidente,

Après en avoir délibéré,

A la majorité des membres présents,

Mme OKROGLIC Dominique s'étant abstenue et M. GARNIER Louis-Gabriel s'étant abstenu pour lui-même ainsi que pour Mme MATTERA Wendy dont il a le pouvoir.

- **APPROUVE** les tarifs complémentaires suivants :

Frais de dossier incompressibles dans le cas de fermeture administrative – sites du Sauze et de Ste Anne	5.00€
Forfait journée – privatisation d'une remontée mécanique à destination des associations sportives affiliées à la fédération française de ski – sites du Sauze et de Ste Anne	800.00€

Envoyé en préfecture le 18/12/2020
Reçu en préfecture le 18/12/2020
Affiché le 18.12.2020
ID : 004-200072304-20201217-D2020183-DE

Forfaits Tubby-Jump saison hiver 2020-2021

TUBBY-JUMP	
1 Passage	3,00 €
2 Passages	5,00 €
5 Passages	10,00 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT

